

Au cœur de sa pensée, l'expulsion

« Mes premiers souvenirs d'enfant datent du coup d'Etat de 1980 en Turquie. Les militaires avaient pris le pouvoir et on entendait les hélicoptères qui poursuivaient les jeunes militants versés dans la mouvance communiste. C'est plus tard, après l'éclatement du conflit kurde que mon père a jugé la situation intenable et a décidé d'émigrer ». C'est à la frontière turco-syrienne, à quelques heures de voiture à l'ouest de Kobané, que commence la vie d'Ibrahim Soysüren, à Kantarma, village qu'il se voit donc forcé de quitter, à l'âge de 11 ans. Aujourd'hui, l'actualité l'y ramène, à plus forte raison que ce futur docteur en sociologie s'interroge sur les pratiques d'expulsion des sans-papiers et des délinquants de Turquie notamment.

Le récit d'Ibrahim est empreint d'un humanisme qu'on devine issu d'un dialogue entre sa vie d'homme et de chercheur. Il n'est ni un exilé ni un martyr, pourtant lui aussi a mis son idéal à l'épreuve des faits.

Quand le jeune adolescent et sa famille arrivent à Rize, au bord de la mer noire, ils découvrent « une ville très conservatrice, ancienne enclave grecque devenue ultranationaliste. » Et un dialecte : « mon turc officiel ne m'aidait pas beaucoup quand j'allais commander une livre de pain. Mais au bout de trois ans, mon père a senti que ses enfants kurdes, alevites (une religion quasi-hérétique aux yeux des islamistes) et attirés par les idées de gauche n'étaient pas à l'abri de se trahir. Nous sommes donc partis dans une ville plus cosmopolite, Istanbul. »

Sorti de la faculté de droit, le jeune avocat est actif dans les milieux associatifs et se trouve confronté à l'une des grèves de la faim parmi les plus meurtrières de l'Histoire. « Une centaine de prisonniers politiques sont morts, ils refusaient d'entrer dans des cellules individuelles qui les auraient laissés à la merci de leur geôlier. Ils se laissaient mourir de faim, les gardes les ont déplacés de force... J'étais pris entre l'espoir démesuré des familles et la violence bien réelle de l'Etat, lâchement couvert par les journaux. J'en suis sorti traumatisé et écoeuré, désillusionné de la justice. »

Ses études d'économie politique conduisent Ibrahim par hasard vers la Suisse, d'abord à Lausanne puis à Neuchâtel. Il consacre son mémoire de licence à l'initiative de l'UDC sur l'expulsion des criminels étrangers : « Mon questionnement était bien plus profond que celui du texte. Surtout, j'avais vécu cette problématique, je me souvenais des Slaves menacés d'expulsion qui travaillaient dans le petit atelier de textile stambouliote de mon père. C'était aussi une façon de faire connaissance avec la Suisse : on apprend beaucoup d'une société en étudiant ce qu'elle rejette. »

Le doctorat que mène actuellement Ibrahim Soysüren compare le traitement prévu pour les sans-papiers et les délinquants étrangers de trois pays, notamment sur la base d'entretiens réalisés en Suisse, en France et en Turquie. Il apportera des observations sociologiques et non un message politique. Mais l'homme n'évite pas la question : « La problématique de l'immigration est très récente en Turquie. Sa position géopolitique et la jeunesse de sa population la rendent fascinante. Je n'ignore pas qu'elle renvoie des réfugiés dans des pays en guerre. Mais n'oubliez pas que l'Union européenne a aussi sa part active de responsabilité dans un drame que personne ne veut voir ».

Encadré : la Turquie, marquée par le code civil neuchâtelois

Neuchâtel est bien connue en Turquie et pas seulement par son équipe de football. « A la naissance de la République, le code civil turc s'est largement basé sur celui de Neuchâtel. Certains intellectuels turcs de l'époque avaient fait leur doctorat ici », raconte Ibrahim Soysüren, qui ajoute : « Ce modèle a tenu bon jusque dans les années nonante, moyennant de constantes adaptations. » Mais il n'avait pas que du bon : « C'était très patriarcal, très restrictif concernant les divorces notamment ». Ibrahim, lui, s'est marié dans le canton de Neuchâtel. « J'ai tout de suite apprécié le calme de la région, qui se

prêtait mieux à mon travail que le chaos d'Istanbul où l'obtention d'un ouvrage relevait parfois du parcours du combattant. D'un autre côté, c'était presque trop calme... Plus moyen d'avoir du pain ici après 18h30 ! » rigole le jeune homme.

Encadré : La Turquie en bref

Superficie : 783 562km² (plus de deux fois plus grand que l'Allemagne)

Population : 76 667 864 habitants fin 2013 (19^e population mondiale)

Capitale : Ankara

Président de la République : Recep Tayyip Erdogan

Histoire (récente): La Turquie moderne a été fondée sous l'impulsion de Mustafa Kemal Atatürk en 1923 sur les ruines de l'Empire ottoman. Après une décennie d'instabilité économique et politique, le coup d'État militaire du 12 septembre 1980 provoquera l'exil de 30'000 personnes.

Thématique vieille d'un demi-siècle, l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne est officiellement en négociations depuis 2005. Le pays refuse de s'engager dans la lutte contre le groupe Etat islamique à Kobané, ville syrienne kurde à la frontière entre la Turquie et la Syrie.

Statistiques : 843 personnes originaires de Turquie résidaient dans le canton de Neuchâtel à fin 2013.

Cette rubrique est soutenue par le Service neuchâtelois de la cohésion multiculturelle. Retrouvez la galerie de portraits écrits et radiophoniques sur www.ne.ch/temoignages